

Le thème principal

((Le rôle de l'autorité judiciaire dans la réalisation des objectifs du millénaire))

Résumé sur

Les défis et les perspectives de coopération entre les pays multi-races en voie de développement

Lors de la Rencontre de concertation tenue en 2007 sur le Rôle de l'Autorité Judiciaire dans la Réalisation des Objectifs du Millénaire Pour le Développement

présenté par Dr Mohammed Al-Halaikah

membre du Conseil d'Al-Ayan

Royaume hachémite de Jordanie

Sans aucun doute que la situation du Monde de l'après-guerre froide a imposé des défis politiques et économiques sur les pays en voie de développement. Ceux n'ont qu'à réagir aux défis qu'ils s'efforcent de faire face.

Pour confronter à ces défis, une nouvelle vision doit être mise en place en conformité avec les exigences de la nouvelle ère et la disponibilité des circonstances et des mécanismes adéquats qui sont requis dans les pays en voie de développement. Cela exige que ces pays élargissent la marge de liberté intellectuelle et la pluralité intellectuelle et réduisent le fossé entre les décideurs, les intellectuels en collaboration avec les centres et les instituts de recherche. Ces centres de recherche contribueront efficacement à la confrontation des défis que les pays du tiers monde et de réagir à ces défis au lieu de les ignorer. Cela exige la nécessité d'investir dans les esprits humains et la ressources humaines et l'établissement d'un climat propice à la formation et à la qualification de l'être humain qui réagit positivement aux défis de la nouvelle ère.

Les défis que les pays en voie de développement se propagent d'une façon étonnante et ces pays n'épargnent aucun effort pour faire face à ces défis et ils ont établi des plans et des programmes pour atteindre ces objectifs dans un période déterminée. Certains pays développés ont pris l'initiative d'établir des plans visant à aider les pays en voie de développement d'être en mesure de confronter certains de leurs difficultés dont les objectifs du millénaire pour le développement mais il y a encore beaucoup de choses à faire pour atteindre une réalisation concrète malgré que certains pays ont fait un certain progrès dans cet égard.

Perspective de coopération

Coopération sur la plan politique

- 1- Identifier les problèmes politiques les plus urgents dont les pays du tiers-monde subissent et il faut que tous les pays s'en mettent d'accord.
- 2- Coordonner les efforts entre les pays dans la formation d'une force internationale qui fait du pression sur les pays de l'ouest pour contribuer à la résolution des problèmes dans les pays en voie de développement conformément à la loi internationale et à la légitimité internationale.
- 3- Mettre en place d'une commission chargé de la résolution des problèmes dans les pays en voie de développement.
- 4- Echanger d'expériences et de coordonner les efforts de lutte contre le terrorisme et du trafic d'arme et du transfert des prisonniers entre les pays.

Sur le plan économique

- 1- Mettre fin aux strictes contre le commerce interrégionaux entre les pays en voie de développement et renforcer l'échange commercial au niveau bilatéral et collectif.
- 2- Etablir des projets communs entre les pays arabes et africains et créer des usines et des compagnies pour exploiter les ressources naturelles en Afrique et dans le Monde Arabe.
- 3- Libérer des capitaux et des investissements des capitaux arabes dans les pays africains.
- 4- Harmoniser les législations en vigueur dans les pays arabes et africains et échanger d'expériences entre ces pays afin de créer un climat propice pour l'investissement.

Sur le plan social et culturel

Des pays arabes et africains partagent des liens culturels et sociaux qui encouragent la consolidation de la coopération entre les pays arabes et africains dans plusieurs domaines dont :

- 1- Améliorer la coopération entre les institutions éducatives et scientifiques en termes de recherches et de bourses d'étude.
- 2- Mettre l'accent sur l'importance de l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation dans les pays africains et arabes et des centres de recherche et d'allocation des fonds suffisants.
- 3- Lancer un sondage de capacités africaines et arabes immigrés pour en profiter et créer un climat susceptible de les attirer.
- 4- Accorder une importance particulière au rôle de la femme dans les sociétés arabes et africaines dans le processus de développement à travers l'autodétermination des femmes et l'élimination des écarts entre les femmes et les hommes.